

HOMMAGE A JEAN BLANCOU par Claude MEURIER

(23 juin 2011)

Nous sommes aujourd'hui nombreux à venir partager avec vous, chère Geneviève, avec votre famille et vos proches, le souvenir de celui dont vous avez partagé la vie et, si courageusement, accompagné les derniers jours. Jean faisait partie de ces hommes totalement dévoués à l'accomplissement de leur mission et qui, néanmoins, a toujours su préserver sa vie de famille, la réussite de vos quatre enfants ici présents, n'en est elle pas le plus beau témoignage?

Je tiens à remercier les organisateurs de cet hommage :

Bernard Vallat, directeur général de la grande maison qui nous accueille et son adjointe Monique ELOIT. Monique a bien connu les laboratoires nationaux des services vétérinaires au cours de sa carrière à la direction générale de l'alimentation où elle a occupé en particulier le poste de chef de bureau de la rage et d'où elle a défendu avec vigueur la création de l'agence nationale du médicament vétérinaire; par la suite elle les a aussi bien connus de par ses fonctions à la direction générale de l'agence française de sécurité sanitaire des aliments.

Je remercie, Pierre ROYER président de l'académie vétérinaire de France qui a et compte toujours, parmi ses membres, tant de chercheurs des laboratoires nationaux, réunis en 1988 au sein du centre national d'étude vétérinaires et alimentaire, puis de l'AFSSA dix ans plus tard et, aujourd'hui, de l'ANSES (agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail). Jean leur a consacré plus de 13 années de sa vie. Je serai ainsi heureux de pouvoir retracer quelques évènements clefs de leur histoire, que Jean a pleinement partagés et qui ont contribué à valoriser ses talents.

En pensant aussi à Louis et Maud ANDRAL, Je tiens à associer à cet hommage deux amis de Jean, aujourd'hui disparus : Ghislain GIELFRICH et Pierre LARVOR ;

Bien sûr tous ses anciens collègues de Nancy et les chercheurs et directeurs des autres laboratoires sont, en pensée, aujourd'hui des nôtres.

Je salue enfin la présence des personnalités ici présentes et dans l'ordre chronologique de leur participation à la vie de nos laboratoires : Gilbert JOLIVET directeur de la qualité au ministère de l'agriculture pendant les années 80 ; André PARODI, président de l'académie de médecine, auteur du rapport portant son nom qui a permis la création du CNEVA et qui les accompagna dès le départ dans l'application de la loi sur la pharmacie vétérinaire, Bernard TOMA enfin qui fut associé à presque toutes les activités du CNEVA et à celles de Nancy en particulier.;

Je terminerai par un merci tout particulier au représentant de Pascale BRIAND, directrice générale de l'alimentation, après l'avoir été à la tête de l'AFSSA, démontrant ainsi la complémentarité des deux fonctions ; elle a su non seulement préserver l'esprit du CNEVA, mais encore en renforcer considérablement ses moyens.

Un grand merci enfin à Marc MORTUREUX directeur général de l' ANSES qui rassemble sous sa bannière tout ce qui compte en France en matière de sécurité et a fait partager à tous ses collaborateurs l'idée de la nécessité de disposer en propre d'un appui scientifique et technique performant et puissant ; en son absence ,nous saluons la présence de son représentant, Philippe COLAS, grand ami de Jean, qui a tant fait pour les laboratoires nationaux, dont il est la mémoire et le témoin .

Circonstances de la venue de Jean à Nancy

Avant 1977, comme le président Pierre ROYER le rappelait à l'instant, Jean se consacre à des missions de diagnostic et de prévention des maladies contagieuses affectant les cheptels africains ; c'est en partie à ces missions que se consacre également en France métropolitaine le réseau des laboratoires départementaux et des laboratoires nationaux de recherches et de contrôles des services vétérinaires, descendants directs ou indirects du Laboratoire central de recherches vétérinaires (LCRV) d'ALFORT. Cela l'amène tout naturellement à rechercher un poste dans ces laboratoires à son retour en métropole.

Il aurait pu alors postuler la direction d'un laboratoire départemental comme le fit notre commun et regretté ami, Robert FERRY qui prit la direction du laboratoire de Strasbourg à son retour de NIAMEY ; mais les laboratoires nationaux recherchaient alors deux chercheurs confirmés , l'un pour diriger le LNMV (laboratoire national des médicaments vétérinaires) à Fougères, en remplacement de Georges GAYOT, postulant à la succession de Louis DHENNIN à la tête du LCRV, l'autre pour seconder Louis Andral à la tête du CER (Centre d'étude sur la rage) de Nancy, alors en pleine expansion, et en vue de son départ pour l'OMS à Genève, afin d'y préparer la création du CMLZ (Centre méditerranéen de lutte contre les zoonoses) à Athènes.

C'est pour Nancy que tout naturellement Jean concourt, en raison de sa formation, de ce qu'il a connu outre mer et de ses dernières activités à DAKAR dans les domaines du diagnostic et de la production de vaccins, contre la rage en particulier; mais c'est aussi et surtout en raison de son amitié pour Louis ANDRAL qui, lui aussi, était venu d'un laboratoire africain, celui de Debré Zeit en Ethiopie. Quant à Fougères, c'est Jacques Boisseau, brillant universitaire de la faculté des sciences de Rennes, qui en prendra la tête.

J'ai tenu à associer les noms de Jean BLANCOU et de Jacques BOISSEAU en raison des immenses services qu'ils ont rendu parallèlement aux Services vétérinaires français et, au travers de l'OIE, à ceux de nombreux pays étrangers, le premier pour ses actions dans le domaine de la rage et des zoonoses, puis à la tête de l'OIE, le second comme précurseur des actions des services vétérinaires français et étrangers dans le domaine du médicament vétérinaire. L'un et l'autre ont toujours eu le souci de donner aux considérations scientifiques la priorité sur toute autre, en toute indépendance, comme ce fut le cas avec la création de l'agence du médicament vétérinaire, appuyée par un laboratoire de recherche performant. De récentes inspections nationales viennent d'ailleurs de confirmer la pertinence de ce choix, jusqu'à le citer en exemple!

L'un et l'autre prirent d'ailleurs en 1988 la direction scientifique d'un département du CNEVA.

Mais que va découvrir JEAN à son arrivée au centre de Nancy, (cinquième laboratoire national en date, jusqu'à la création du CNEVA) ?

Les laboratoires nationaux avant la création du CNEVA

Conçus et organisés pour répondre à la fois à la demande des différentes filières de l'élevage français et des industries de transformation de leurs produits, les laboratoires nationaux des services vétérinaires issus du laboratoire central de recherches vétérinaires d'Alfort, dont la position administrative a bien souvent changé par le passé, se devaient avant tout de fournir l'appui scientifique et technique nécessaire aux services vétérinaires, dont le rôle dans l'assainissement du cheptel et la qualité de leurs produits ne fit que grandir dans la seconde moitié du vingtième siècle.

Si le rôle des laboratoires était ainsi bien défini, leur position administrative avant la création du CNEVA, était par contre mal adaptée pour le remplir. En position de services déconcentrés du ministère de l'agriculture, les laboratoires nationaux voyaient leur dépenses ordonnancées par les directeurs départementaux de l'agriculture et honorées, après avis du contrôleur financier local, par la trésorerie générale du département ! Chaque directeur de laboratoire, et ce fut le cas de Jean, devait donc entretenir de

bonnes relations avec ces institutions et savoir faire preuve à la fois d'autorité et de diplomatie, pour expliquer la nécessité de certaines dépenses; ainsi les factures de fruits pouvaient poser problème à la trésorerie générale du département, qui ne pouvait savoir que les renards de la station d'Atton pouvaient avoir besoin d'autre chose que de têtes de poulet pour rester en bonne santé ; l'achat de pommes par camion entier paraissait dès lors pour le moins étonnant ! et que dire de l'achat de cartouches et carabine à longue portée indispensables pour faire des prélèvements de sang et d'autres organes sur les renards dans les zones vaccinées et témoins, que dire de l'acquisition de certains poisons....., voire même de renards ?

Par ailleurs en raison de l'étendue des missions qui leur étaient confiées et de l'insuffisance classique des moyens qui leur étaient accordés, les directeurs de laboratoires devaient alors rechercher des financements extérieurs, ce qui en soit est naturel, ce qui l'était moins, c'était la façon de pouvoir les encaisser puis de pouvoir s'en servir !

Ces recettes nouvelles devaient alors suivre la longue procédure dite du rattachement des fonds de concours : pour se trouver à nouveau disponibles en dépenses, une dizaine de mois après leur perception! Cette procédure était la même pour les crédits obtenus dans le cadre des contrats passés avec d'autres personnalités morales, institutions européennes notamment pour les crédits de recherche ; par ailleurs seules les directions centrales compétentes étaient habilitées à signer lesdits contrats, il est facile d'imaginer les soucis des directeurs voulant gérer au mieux leur budget et les trésors de diplomatie qu'ils devaient déployer pour décrocher les contrats, les faire signer, débloquer et récupérer les fonds, en assurer enfin leur suivi et leur justification. Sur le plan des recettes affectées, mis à part les subventions et contrats de recherches, Nancy n'avait pas beaucoup de possibilité de facturer les analyses effectuées pour le public dans la mesure où, dans la plupart des cas, il s'agissait de demandes concernant des maladies légalement contagieuses ou des zoonoses.

Cependant, pour ce qui concerne l'achat des animaux d'expérience, les laboratoires étaient assez à l'aise, le contrôleur financier central autorisant sans grande difficulté les délégations de crédits nécessaires sur le chapitre(4428), destiné à financer l'abattage des animaux dans le cadre des prophylaxies subventionnées, et ce chapitre était en général bien pourvu ! Par ailleurs les facilités de gestion des comptes OMS et des crédits de surveillance de l'épizootie du Ministère de l'Agriculture, donnaient quelque facilités ; il n'en reste pas moins vrai que c'est sur les épaules de chaque directeur que tout cela reposait !

Vers la création du CNEVA

Avec et après Louis ANDRAL, Jean BLANCOU connut cette situation jusqu'à la création du CNEVA en 1988.

Préoccupé par ces problèmes et dans le contexte de la mise en application de la loi de programmation de la recherche de 1982, Gilbert Jolivet obtint que le Ministre (Michel ROCCARD) diligente un audit et confie à André PARODI la présidence d'une commission, composée de hautes personnalités de la recherche, de l'agriculture, des industries agro alimentaires et de l'Administration, avec comme secrétaire un jeune conseiller référendaire de la Cour des Comptes, Michel CLAIR. Il lui donne mission de lui proposer officiellement des solutions après audition de la plupart des organismes et institutions bénéficiant de leurs services. Jean fit alors un excellent rapport devant cette commission faisant ressortir les avantages, voire la nécessité de préserver leur vocation recherche. Les conclusions de la commission Parodi remises en 1984 sont sans ambiguïté : « Il faut regrouper tous ces laboratoires au sein d'un établissement public de recherche, doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière et gardant ses personnels sous le statut des personnels scientifiques et techniques qu'ils possédaient jusqu'alors ». Les négociations avec le nouveau ministère de la recherche aboutirent à la possibilité de créer un EPST dit de seconde génération, pour tenir compte des liens indissociables existant avec les Services vétérinaires ; au final (en raison de leur crainte

d'être un jour privés de leurs services, après la brutale décentralisation des laboratoires départementaux), ce fut la formule d'établissement public à caractère administratif placé sous la seule tutelle du ministère de l'agriculture qui fut retenue. Il fallut encore plus d'un an pour que la proposition de création, mais à coût supplémentaire nul, malgré le transfert des charges de gestion, du CNEVA, aboutisse en avril 1988, grâce à la persévérance de Gilbert JOLIVET et malgré la réticence des ministères de la santé et de la consommation, pour qui le terme d'alimentation n'avait pas à être associé à celui de vétérinaire. Cette création réglait pratiquement tous les problèmes d'ordre administratif et financier connus auparavant, mais elle éloignait les laboratoires de la source considérable et régulière de crédits destinés à la recherche publique et allait poser de graves problèmes pour la gestion et la titularisation de leurs personnels techniques ! Tout cela pour dire que la situation exigeait des directeurs de laboratoires, soumis à la demande à la fois de leur public et de leur tutelle, non seulement de solides bases scientifiques, mais encore administratives, assorties de qualités diplomatiques et humaines indiscutables (le grand écart exigé): Ce fut pour Jean l'occasion de démontrer ses grandes capacités et de se préparer au brillant avenir qui l'attendait, sans qu'il le sache encore, à la tête de l'OIE .

A Nancy, Jean est accueilli par Louis ANDRAL et Maud SYKES, son épouse, par Mariette RIMLINGER, la principale collaboratrice administrative depuis la création du centre, et les quelques chercheurs alors présents: Michel AUBERT arrivé en septembre 1972, Marc ARTOIS recruté quatre ans plus tard par le laboratoire après y avoir effectué son service national, rejoints ultérieurement, en 1979 par Jacques BARRAT venu y effectuer lui aussi son service militaire, puis mis à disposition du Centre par le corps des vétérinaires inspecteurs et toujours présent aujourd'hui, puis Florence CLIQUET .

Remarques : les vétérinaires militaires mis à disposition du Centre par le service de Santé des armées ont au début participé aux études sur le renard et à partir de 1986 collaboré aux opérations de vaccination orales.

Quelques noms des autres collaborateurs directs de Jean méritent d'être cités et associés à cet hommage : Yves GERARD, Marie José DUCHENE (qui a eu la gentillesse de me fournir la plus grande partie de ma documentation), Henriette CHEVALIER, Joëlle RITLENG, Claudine BUJACK, Josiane AMBERT, Chantal PATRON, Myriam SELVE, Eveline CAIN, Marie-José BARRAT, Michel RITLENG, Jean Michel DEMERSON, Jacqueline BAILLY et le regretté Eric BARBILLON.

De l'avis unanime, Jean était un bon patron, un homme honnête et respectueux des personnes qu'il avait sous son autorité. Il était bon et savait exercer cette bonté dans une grande discrétion

Au risque d'oublier quelques noms, je peux grâce à Jacques BARRAT associer à cet hommage quelques personnes proches, avec qui Jean se plaisait à travailler :

Olivier ROBOLY qui fut le secrétaire général de l'Entente interdépartementale de lutte contre la rage ; depuis sa création en 1975, cette entente fut le partenaire privilégié de l'administration centrale et du Centre pour lutter contre la rage, d'abord par le contrôle des populations vulpines, plus tard par leur vaccination et enfin pour lutter contre l'échinococcose alvéolaire et d'autres zoonoses.

Jean Marie BARADEL, pharmacien, directeur du laboratoire vétérinaire départemental de Meurthe et Moselle, qui a beaucoup contribué à la formation des techniciens du Centre aux techniques de laboratoires et participé aux analyses parasitologiques, bactériologiques, sérologiques et surtout mycologiques sur animaux sauvages, dans le cadre des enquêtes épidémiologiques.

Jean a aussi tissé des liens d'amitié avec deux médecins Christian JANOT et Patrick JAQUIER:

Christian JANOT, directeur du Centre de transfusion sanguine de Nancy qui a participé aux expériences d'immunité cellulaire sur la rage et réalisé, sur les personnes volontaires du laboratoire, les plasmaphères pour la préparation des Ig. antirabiques humaines.

Patrick JAQUIER, médecin du service de parasitologie du CHU de Nancy qui a assuré dès 1983 le volet humain du contrat INSERM sur L'étude de l'échinococcose

Sous la direction de Jean et des autres chercheurs et techniciens du Centre, de nombreux stagiaires étrangers dont seuls quelques uns sont cités ci-dessous ont été formés, la plupart pour le diagnostic de la rage, la production et le contrôle des vaccins contre cette maladie. Certains participèrent aux recherches et y préparèrent leur thèse.-(Jacques BARRAT)

Les 3 pays du Maghreb, le Japon, l'Inde Le Mexique, le Brésil et le Paraguay tissèrent ainsi des liens étroits avec Nancy :

- Tunisie : Nadia HADDAD (actuellement enseignante à l'ENVA), Salah HAMMAMI (devenu plus tard directeur général de l'IRVT), Habib KHARMACHI (actuellement à l'IP de Tunis)

- Maroc : Nicole Fassi Fehri responsable du diagnostic de la rage à l'institut Hassan II, Khadija Id Sidi Yahia travaillant alors avec N. Fassi Fehri et qui dirige actuellement le laboratoire de contrôle des médicaments vétérinaires au Maroc

- Algérie : Le docteur Ben el MOUFOK de l'IP d'Alger ainsi que d'autres vétérinaires responsables de laboratoires de diagnostic régionaux

.Mexique : Soria Roman BALTAZAR, vétérinaire (maîtrise et thèse).

.Japon : Manen KAZUAKI resté plus d'un an Paraguay: Miguel GENOVESE mise au point d'une technique d'immunoperoxydase pour le diagnostic de la rage, a terminé sa carrière A la PAHO).

.Brésil : Lucilia SILVA CRISPIM

.Inde : Ram Krisna TIDK

Remarque : Jean et Geneviève BLANCOU avaient l'habitude d'inviter à dîner les stagiaires étrangers peu avant qu'ils ne quittent le laboratoire ; les intéressés en étaient à la fois honorés et profondément touchés; tous maintenir des liens d'amitié par la suite

Le scientifique : pour Jean deux impératifs essentiels : se former et rendre compte en publiant :

La formation à la recherche par la recherche fut fortement encouragée dans les laboratoires nationaux dès 1973,(à telle enseigne qu'il fut fortement déconseillé à partir des années 1980 de se présenter sans doctorat d'Etat à tout concours de recrutement ou d'avancement dans les corps relevant du statut des personnels scientifique du Laboratoire central de recherche vétérinaires, objet du décret de 1963). Bien que non soumis à l'obligation de détenir une thèse pour poursuivre sa carrière à Nancy, étant donné son cursus universitaire antérieur, Jean a voulu démontrer qu'il était non seulement utile, mais encore possible de préparer une thèse de doctorat d'état tout en valorisant son travail de tous les jours. Il montra ainsi l'exemple et présenta devant la faculté des sciences de l'université de Nancy, le 27 mai 1982, une thèse de doctorat ès sciences naturelles intitulée « Contribution à l'étude de l'immunité contre la rage », qui s'inscrivait dans la recherche des possibilités de vaccination par voie orale des renards. Cette thèse reçut la mention bien et les félicitations du jury, dont faisait partie Bernard TOMA. Ce dernier, président fondateur de l'AEEMA (association pour l'étude de l'épidémiologie des maladies animales) le fit ultérieurement membre d'honneur de cette Association, qui fait autorité en France comme à l'étranger en matière d'épidémiologie vétérinaire.

Pour ce qui concerne la nécessité pour un chercheur de publier, je citerai son successeur Michel AUBERT : « Il se plaisait à répéter qu'il ne suffit pas d'accumuler les résultats, sans essayer de les exploiter et surtout de les publier, pour éviter qu'ils ne tombent dans l'oubli » ; «en substance, il professait que l'activité d'un

chercheur ne doit pas s'arrêter au stade de l'observation ou de l'expérimentation, mais que ce travail n'est accompli que lorsqu'on en a rendu compte par écrit. « Dans les recherches qu'il entreprenait au laboratoire, il suivait une démarche claire : il écrivait un protocole qu'il diffusait auprès des collaborateurs qu'il avait choisis ; il sollicitait leur analyse critique et toute suggestion d'amélioration, et l'on trouvait déjà agrafé à ce protocole, le squelette de la publication à laquelle ce protocole devait précisément aboutir !. « Ce premier canevas était alors enrichi et transformé à chaque étape de l'expérimentation. » « L'épreuve de l'écrit et de la relecture par les collaborateurs, dès l'étape de la conception du protocole, amenait, disait-il, à structurer sa pensée et à en justifier toutes les étapes.

Jean, chef de département :

Il convient aussi d'évoquer même sommairement le rôle de Jean BLANCOU comme chef du département santé et protection animale du CNEVA. Auparavant déjà, il exerçait une partie de ces activités dans le cadre de l'inspection générale des laboratoires et, en 1983, avait déjà rédigé pour la commission d'audit présidée par André Laurent PARODI, un rapport sur l'importance de la recherche pour l'accomplissement des missions des laboratoires nationaux

Lorsqu'il fut nommé chef du département santé animale du CNEVA, il a entrepris la tournée des laboratoires, a rencontré et conseillé individuellement tous les chercheurs sur leurs projets de recherche, les encourageant à rendre compte de tous leurs travaux scientifiques ou/et techniques sous forme de publications ou de rapports écrits. Il insistait toujours sur l'importance morale et pratique d'associer les techniciens depuis l'élaboration du protocole jusqu'à la publication des résultats.

Il demanda puis exigea que tout projet de publication lui soit soumis au préalable.

Il a enfin encouragé le développement des biotechnologies; et rédigé avec Philippe VANNIER un rapport sur l'importance à leur accorder dans nos laboratoires . Il publia d'ailleurs ce rapport en 1990 sous le titre Biotechnologie et science vétérinaire dans le cadre de l'Office international des épizooties. Paris

Le scientifique et l'organisateur : la lutte contre la rage.

Michel AUBERT, que je tiens à remercier pour les nombreux souvenirs et données qu'il m'a communiqués, a publié en 2003 dans le bulletin de l'Académie vétérinaire, tome 156, n°1 l'excellent* article intitulé : « Du diagnostic de la rage vulpine à son élimination », bilan de l'activité du laboratoire d'étude sur la rage et la pathologie des animaux sauvages de Nancy.*(avis de Jean lui-même rapporté dans le bulletin n°6, 2006 de la SFHMSV),

Il ne peut être question ici de relater, même sommairement, ce que fut cette épopée, depuis 1968 date de la réapparition de la rage sur notre territoire, à 1998, date du dernier résultat positif et 2001, date de la reconnaissance de son statut indemne ; rappelons cependant quelques dates qui marquèrent la présence de Jean à Nancy et au CNEVA.

En 1971, six ans avant l'arrivée de Jean, le laboratoire de Nancy ouvrait ses portes grâce à la contribution financière du conseil général de Meurthe et Moselle, un des premiers départements français contaminés ; Il fonctionnait alors comme une antenne du LCRV pour surveiller la progression de l'épizootie sur notre territoire.

Cette mission diagnostique a conduit à analyser près de 125000 prélèvements dont près de 50000 se sont révélés positifs en 25 ans et, dès 1970, le Centre publiait un bulletin épidémiologique mensuel. Le nombre considérable d'animaux sauvages étudiés amenait tout naturellement le Centre à rechercher les autres causes de mortalité, c'est pour cette raison que son nom de laboratoire d'étude sur la rage fut remplacé par

celui de «Centre national d'études sur la rage et la pathologie des animaux sauvages» en 1980 (CNERPAS)...Une fructueuse collaboration s'est alors instaurée avec l'Office national de la chasse et le réseau SAGIR constitué essentiellement de laboratoires départementaux et du LCRV.

Bien entendu l'amélioration des techniques de diagnostic a constitué une des premières missions prioritaires du Centre.

Mais d'autres champs de recherche furent profondément prospectés : la pathogénie de la rage, l'écologie du virus dont Jean démontra l'absence d'unicité (concept de biotype), la parasitologie, l'écologie et éthologie du renard, la vaccinologie ...

Ce travail scientifique fut internationalement reconnu et en 1983, année où Jean prend officiellement la direction de Nancy, l'OMS désigne le laboratoire comme centre collaborateur pour les recherches et l'organisation en matière de lutte contre les zoonoses et demande à Jean d'envoyer en mission d'expertise ses chercheurs porter la bonne parole au-delà des mers : Tunisie, Maroc, Syrie, Bangladesh, Inde, Népal, Thaïlande ...

Revenons à la France; dans un premier temps, la lutte contre la propagation de la maladie a consisté à essayer de diminuer les populations de renards, principaux réservoirs et vecteurs. Cette politique justifia la création de l'entente interdépartementale de lutte contre la rage en 1975, bras armé du laboratoire et de l'Administration centrale pour mener cette politique et, ultérieurement, celle de la vaccination généralisée quand elle fut rendue possible par la collaboration de ce laboratoire aux recherches effectuée sous l'égide de l'OMS.

Cette politique de limitation des populations fut poursuivie dans les années 1980, jusqu'à ce que les premiers résultats des campagnes de vaccination en Suisse et l'analyse des statistiques de l'attribution de la prime à la queue mise en relation avec l'évolution de la rage dans les différents départements en démontrent l'inutilité !

Cette période connut des épisodes médiatiques cocasses ; la chasse au renard devint un sport national, récompensé par la prime à la queue, mais sa suppression engendra aussi en 1990 quelques problèmes politico économiques ! Par ailleurs les essais d'élimination massive par le gazage au zyclon, de sinistre mémoire, des terriers et l'empoisonnement des appâts par la chloropicrine ont donné lieu à des polémiques plus mémorables encore. Tout cela renforçait la thèse que seule une protection vaccinale permettrait d'aboutir à la maîtrise de la maladie ; encore fallait-il disposer d'un vaccin efficace par voie orale, sans danger pour la faune sauvage, suffisamment résistant dans la nature et fixé sur un excipient appétant pour les animaux et facilement administrable selon une procédure efficace !

C'est à ce résultat que parvint le laboratoire avec la première vaccination par voie orale en 1986. Or en 1989 l'épizootie avait atteint la Manche et le nord de Paris, le nombre d'animaux enrégés s'élevait à plus de 4000 et les médias s'emballent (la forêt de Fontainebleau en danger..)! La vaccination avec pour support du vaccin des têtes de poulets, répandus manuellement à partir de 1986, cède la place en 1990 à la couverture par voie aérienne d'appâts alimentaires industriels contenant les capsules plastiques remplies de vaccin. En 1992 la totalité de la zone contaminée est vaccinée (près de 110000 km²). Le dernier cas est enregistré en décembre 1998 et la France devient indemne en 2001

A son départ de Nancy, Jean après Louis ANDRAL, avait donc établi le socle et donné les moyens qui devaient permettre à l'équipe restée en place d'amplifier et de perfectionner ce programme qui devait assurer l'élimination de la rage de notre territoire.

De plus, depuis l'OIE, Jean suggéra au laboratoire de tenter d'établir les bases scientifiques de protocoles permettant d'alléger voire de se libérer des mesures de quarantaine appliquées aux chiens et chats à l'entrée des pays indemnes. C'est cette idée qui permit au laboratoire de démontrer qu'un protocole de vaccination

bien conduit, couplé à un contrôle sérologique assuré par une technique nouvelle (mise au point par Florence CLIQUET) permettaient de s'émanciper de la quarantaine – Même les anglais furent convertis !

Ceci motiva la désignation de l'AFSSA Nancy comme laboratoire de référence de l'OIE en 1991 puis comme laboratoire communautaire de référence de l'Union Européenne en mars 2000.

... Pourrait-on souhaiter pour l'avenir du laboratoire qu'il contribue activement à l'éradication de la rage dans le monde ?

Dans la réalisation de ce programme et sous l'impulsion de Jean BLANCOU, le Centre a collaboré de manière régulière **au plan international** avec :

- l'OMS : Konrad Bögel successeur de MATHIAS le père du concept de Santé publique vétérinaire ayant donné naissance au nouveau corps des vétérinaires inspecteurs), puis François Meslin.
- la Belgique : Pierre Paul Pastoret et Bernard Brochier,
- la Suisse : l'équipe rage de Berne dirigée par Alex Wandeler, après la mort de Frantz Steak,
- Le Royaume Uni avec le regretté Arthur KING,
- Le Luxembourg, en particulier M. Schon, directeur du laboratoire vétérinaire
- l'Allemagne avec l'équipe de Tübingen (Lotar Schneider, Winfried Müller et Jim Cox)
- La Tunisie : HAMMAMI et coll.
- **En France :**
- La quasi-totalité des Laboratoires départementaux
- L'Institut PASTEUR de Paris (, Pierre Sureau, Pierre Rollin, Henry TSIANG et Pierre Perrin)
- Laboratoire de génétique des virus au CNRS de Gif-sur-Yvette (r Anne FLAMAND)
- Les Laboratoires Transgène-Strasbourg - (Marie-Paule KIENY)
- Ecoles vétérinaires : Bernard TOMA,
Collaborant dès 1970 avec Louis Andral pour la publication du bulletin d'information épidémiologique sur la rage ; membre du Comité interministériel de lutte contre la rage depuis sa création, et président de ce comité de 1978 à 2004 ; Jean-Pierre GANIERE...
Au LCRV : Claude LOUZIS, Ramon CARNERO,
- L'industrie pharmaceutique française : MACKOVIAK C, Jean-Paul SOULEBOT, Philippe DESMETTRE, Gilles CHAPPUIS, André AUBERT .
- L'Office national de la chasse : Bernard BOISAUBERT, François LEGER
- Il est enfin juste de rappeler le rôle des chercheurs du CNERPAS lui-même: Louis et Maud ANDRAL, Jean BLANCOU bien sûr, Michel AUBERT, Marc ARTOIS, Jacques BARRAT, Florence CLIQUET, Éric MASSON ;
- celui de l'entente interdépartementale : Olivier ROBOLY et
- **le rôle prépondérant du bureau de la rage** de la direction de la qualité, successivement dirigé par Thierry CHILLAUD , Monique ELOIT et Nathalie MELIK .

C'est aussi J. Blancou qui a initié les réunions européennes de concertation sur le contrôle de la rage en Europe, le labo ayant organisé seul celles de 1985 (Strasbourg), 1988 (Annecy) et 1991 (Nancy). Ensuite ces réunions ont été co-organisées avec l'équipe allemande.

Rares sont les exemples d'une telle aventure et d'une telle réussite, illustrant l'importance de la synergie entre

chercheurs fondamentaux, chercheurs proches du terrain et administrations concernées, avec le consensus de toutes les parties intéressées, éleveurs, chasseurs et tous les acteurs de la santé publique. Jean est pour beaucoup dans cette synergie !

Quelque temps après que le front de rage se fut stabilisé, il m'apporta une nouvelle preuve du doute qui toujours l'habitait et le rendait si rigoureux dans ses recherches et l'interprétation des résultats ; il me dit que

peut être la bonne nouvelle de cette stabilisation était elle due à une mutation du virus de la rage vulpine et il fallut attendre plusieurs mois avant que ses doutes ne disparaissent définitivement !

Nous avons du laisser nécessairement de coté bien de ses activités scientifiques dans le domaine de la pathologie des animaux sauvages, de leur rôle de réservoir et de vecteur de certaines maladies contagieuses des animaux domestiques et dans celui de plusieurs zoonoses dont l'échinococcose alvéolaire est un bon exemple. Je ne peux que renvoyer à l'abondante bibliographie traitant de ces domaines.

Conclusion, vers l'OIE

Comme directeur du Laboratoire de Nancy, puis comme chef de département, Jean fut à la fois un directeur de recherches efficace et un logisticien remarquable, le tout soutenu par des qualités humaines reconnues de tous..

Ce sont ces qualités qui, en 1989, ont rappelé l'attention de Louis BLAJAN, alors en fin de second mandat à la direction générale de l'OIE. Le CNEVA était alors à peine créé que Louis BLAJAN me contactait pour me faire part de son espoir d'en faire son successeur ! L'importance de l'enjeu était grande, et la réponse ne pouvait être que positive ; mais pour le CNEVA, encore en phase de création et dont la pénurie en « dirigeants-chercheurs » était déjà aiguë, si cette réponse fut méritoire, la sollicitation nous honora plus encore ! Dans la plus grande discrétion, Jean mena alors de front les fonctions de directeur de laboratoire, de chef de département et de futur candidat.

Il fut élu le 18 mai 1989 à la session générale annuelle par le Comité de L'OIE et prit ses fonctions de directeur général le 1^{er} janvier 1990.

La presse professionnelle s'est alors fait le reflet de l'estime que toute la profession avait de lui, en l'élisant « Vétérinaire de l'année 1990 ».

A L'OIE :

Il appartient à Bernard VALLAT de rapporter le rôle éminent de Jean à la tête de l'OIE ; je veux simplement témoigner que, pendant cette période, il a su bien souvent s'appuyer sur l'avis de ses anciens collègues et permis à de nombreuses unités de recherches du CNEVA de devenir ses laboratoires de référence. Toujours fidèle à sa passion de diffuser la connaissance, il publia en 2000 l'Histoire de la surveillance et du contrôle des maladies animales transmissibles (Office international des épizooties) dont il me fit l'amitié de me soumettre le manuscrit.

A la fin de son mandat, il reçut comme cadeau de départ du Comité de l'OIE un ordinateur portable, symbole de sa modernité ! Sa soif de savoir et du faire savoir ne l'a jamais quitté depuis, comme en témoignent ses participations à la vie de nombreuses sociétés scientifiques (ACADEMIE VETERINAIRE, SVPF, AEEMA, SFHSMV) et au « projet médecine » de WIKIPEDIA.

Par la suite, en relation avec ses anciennes activités à NANCY, nous avons rédigé les parties « appui scientifique et technique » de l'ouvrage « histoire des services vétérinaires français » publié en 2006 par le Conseil général vétérinaire puis, une brève histoire des LNSV publié en 2006 et 2007 dans le bulletin annuel de la SFHMSV qu'il présidait alors.

Peu de haut fonctionnaires internationaux peuvent se prévaloir à la fois d'une telle valeur dans la connaissance et la recherche scientifiques en pathologie animale, dans celui d'administrateur et d'organisateur et enfin, tout simplement, fait preuve des qualités humaines qui l'ont fait respecter et aimer de tous ceux qui ont eu le privilège de travailler avec lui ou tout simplement de le connaître.

+++++